



d'investir les sujets en amont du développement informatique.

● le responsable de l'unité porte la dimension **qualité** et **appui méthodologique** conformément aux orientations nationales et reste référent qualité régional.

Il pilote les activités de l'unité, les enquêtes nationales ponctuelles, et apporte son soutien au technicien pour l'aider à remplir ses missions.

## RATTACHEMENT DE L'UNITÉ DANS LES SERVICES

Pour répondre à ces évolutions, l'unité est rebaptisée **Qualité, Appui Méthodologique et Informatique (QAMI)**. La nouvelle organisation entrera en opération au 1er septembre 2022.

La Direction s'interroge sur le rattachement de cette unité. Historiquement rattachée au SES de Lyon, elle aurait aujourd'hui davantage vocation à être localisée au SAR.

La Direction propose de conserver l'unité au SES et d'en rediscuter dans un an, si l'utilité d'un changement se fait jour.

## QUEL AVENIR POUR LE SITE CLERMONTOIS ?

LES ÉCHANGES SUR LA CAMPAGNE 2021-2022 DU DUERP/PAP INSEE ARA, QUI ONT EU LIEU LORS DU GROUPE DE TRAVAIL DU 17 JUIN, ONT PERMIS DE FAIRE RESSORTIR CERTAINS POINTS INQUIÉTANTS CONCERNANT LE SITE CLERMONTOIS. POUR LA CFDT, LE CAP MIS SUR LA POLITIQUE SUIVIE PAR L'INSEE, EN REGARD DES PERSPECTIVES DE LA DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT, N'AUGURE RIEN D'ENCOURAGEANT POUR L'AVENIR DE L'ÉTABLISSEMENT.

### MANQUE DE TÉLÉPHONES PRO

En attendant l'arrivée de la Softphonie (logiciel permettant la téléphonie par Internet), toujours à l'étude au niveau national, tous les agents lyonnais ayant demandé un téléphone pro, justifié par leur activité, en ont été dotés.

Le manque se fait davantage ressentir sur Clermont où la Direction informe avoir établi des priorités.

### PLUS DE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

L'accueil téléphonique ne repose actuellement que sur un seul agent. Sur la difficulté d'assurer le service public dans ces conditions, la Direction répond que la continuité de service n'est plus exigée pour cette permanence à Clermont.

Pour la CFDT, la notion de service public est dès lors défaillante, d'autant que la DSP et le SAR sont encore une fois éprouvés par les réductions d'effectifs, jusqu'à l'os et bien ciblées, qu'elle juge inadmissibles.

La Direction reconnaît le problème de la permanence téléphonique pour les petits établissements, mais assure que le petit nombre d'appels ne la justifie pas, la plupart aboutissant maintenant directement dans les services sans transiter par le standard.

Pour l'ancien chef de SAR, le service public en ce domaine se situe au niveau de la DR à Lyon où la permanence est, là, bien assurée.

La CFDT réitère que les effectifs du SAR ne sont plus assez nombreux pour assurer correctement leurs missions, sur Lyon comme sur Clermont. Le mode de fonctionnement dégradé est devenu le mode de travail habituel. Ce n'est pas acceptable.

De bonnes conditions de travail sont indispensables pour maintenir des agents en bonne santé et éviter au minimum les risques psycho-sociaux.



## UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ET DES MOBILITÉS AU POINT MORT...

La Direction se défend que, depuis la réforme territoriale, aucune activité n'a été suspendue. Elle souligne même une augmentation de l'activité et des effectifs au sein du Pôle conseil expertise et de BRPP, sans mentionner l'arrivée de l'activité d'archivage numérique Archisto depuis 2020.

Pour la CFDT, il s'agit davantage d'un étoffement d'activités déjà existantes que d'une augmentation ou d'une diversification. Plus préoccupant encore, ce dernier masque une diminution continue des effectifs et entretient la sclérose des mobilités internes par un manque d'opportunités.

La Direction répond partager le constat du problème de la mobilité pour les petits établissements. Elle signale que la DG doit continuer à lâcher des activités pour la Province où existent de vraies compétences.

Elle informe que la pérennisation d'Archisto, toujours en expérimentation, n'est pas garantie à ce jour.

La CFDT appelle de nouveau la Direction à redynamiser l'établissement et à étoffer les mobilités. Pour des enjeux de pérennité, il est nécessaire de maintenir l'attractivité du site clermontois et de répondre aux attentes de parcours diversifiés des agents.



## OCCUPATION DU BÂTIMENT

La Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) a annoncé s'orienter vers un nouveau ratio pour mesurer l'occupation des bâtiments publics (voir notre compte-rendu de comité technique de réseau du 9 juin 2022).

Une circulaire est attendue.

Si de nouvelles activités n'arrivent pas rapidement, la CFDT craint non seulement que les mobilités internes s'inscrivent dans une sclérose durable, mais également qu'une partie des locaux clermontois soient réquisitionnés au profit d'autres administrations, dès lors sans possibilité de retour en arrière.



La Direction confirme avoir récemment été contactée par la Direction de l'Immobilier de l'État qui a sollicité des renseignements sur nos locaux.

La CFDT a demandé que lui soient communiqué, si cela est possible, l'ensemble des données transmises par l'Insee à l'État dans le cadre de la rédaction du Schéma directeur immobilier régional 2023-2028.

## 10 BONNES RAISONS... ... D'ARRIVER À L'HEURE EN RÉUNION

1. Si l'organisateur est en retard, on a une bonne raison de sécher.
2. Surtout ne pas risquer de devoir s'asseoir à côté de Machin ou du chef.
3. Pouvoir choisir sa place (pas devant, pas trop loin de la fenêtre et du radiateur).
4. Être près de la porte pour sortir discrètement fumer ou aller chercher un café.
5. À part la fin, le début est souvent le meilleur moment de la réunion.
6. Cela limite le risque qu'on vous oublie quand on regarde qui n'est pas encore là ;)
7. Si un café d'accueil est prévu, il n'est pas certain qu'il en reste pour ceux qui seraient en retard.
8. Et pour les viennoiseries, il est certain qu'il n'y aura plus de pains au chocolat.
9. Les retardataires peuvent se consoler avec les gels hydro-alcooliques dont les salles sont généreusement pourvues.
10. Et s'il n'y avait pas assez de chaises ou de places pour tout le monde...

# ARRÊTÉ D'ORGANISATION DE LA DR

Lors du groupe de travail du 1er avril, la Direction régionale a présenté aux représentants du personnel un arrêté d'organisation pour répondre aux évolutions qui ont eu lieu en lien avec des orientations nationales ou régionales, et qui ont permis de consolider le positionnement de la DR sur des activités spécifiques pour le compte des maîtrises d'ouvrage.

Ainsi :

- La division **Mission conseil-expertise mutualisé** à Clermont et la division **Administration outil de programmation des enquêtes** à Lyon sont désormais toutes les deux appelées **pôles** en raison du savoir-faire et de l'utilité reconnus par les MOA concernées.
- À Lyon, les deux unités **DEM** et **Site prix** regroupent les fonctions de management des enquêteurs prix et ménages. Pour la Direction, il est

opportun de consolider cette organisation en intégrant le site prix au sein d'une division englobante qui se nommerait **Enquêtes auprès des ménages et prix, animation du réseau d'enquêteurs**.

- La division **QIS**, en réorientant ses missions (voir notre article ci-dessus) s'appelle désormais **Qualité, Appui Méthodologique et Informatique (QAMI)**.

Cet arrêté d'organisation entre en vigueur au 1er septembre 2022.

## VOS REPRÉSENTANTS CFDT AU CTSD AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Stéphane DUPIN, Clermont-Ferrand  
Isabelle CREBIER, Lyon

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE VOIX...  
NOTRE ACTION  
VOTEZ CFDT

